

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE MONESTIER MERLINES

Folio : 521

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 11  
Présents : 09  
Absents : 02

N° 2025-04-01

Séance du 13 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq

Et le treize juin

A dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame Nathalie LE GALL, Maire.**

**Présents :** M. Sylvain COUDERT, Mme Elodie COURTET, M. Jean-Paul DEVEDEUX, M. Claude FERLANDA, Mme Nathalie LE GALL, Mme Laurence LEPEITRE, M. Marcel OLLIER, M. Sylvain OLLIER, Mme Maryvonne PRADEL.

Absents excusés : /

Absents : Mme Nathalie LAVAL, Mme Géraldine GOURGEONNET

Date de la convocation : 06 juin 2025

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

Objet : VENTE DE LA PARCELLE B 465

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que **Mme Valérie GENEIX et M. Dominique GENEIX** ont fait part de leur souhait d'acquérir la parcelle B 465 issue de la parcelle B 234 à la suite de la division cadastrale du géomètre GEOVAL.

Madame le Maire propose de céder à Madame Valérie GENEIX et Monsieur Dominique GENEIX la parcelle B 465 issue de la parcelle B 234 d'une superficie de 34ca soit 34 m<sup>2</sup> pour un prix de 1,50 € le m<sup>2</sup>.

A l'unanimité, le conseil municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décide :

- De céder la parcelle B 465 à Mme Valérie GENEIX et M. Dominique GENEIX d'une superficie de 34 m<sup>2</sup> pour un prix de 1.50 € le m<sup>2</sup> soit 51 €.
- Les frais notariés sont à la charge des acquéreurs ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer l'acte de vente auprès de l'office notarial VAL 19-63 ayant son siège à Ussel (19200)

Votants : 09	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, 



Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 19/06/2025  
Et de la publication le 19/06/2025

A MONESTIER-MERLINES, le 19/06/2025

Le Maire,

Nathalie LE GALL 



Date de transmission de l'acte: 19/06/2025  
Date de réception de l'AR: 19/06/2025  
019-211914106-20250401-DE  
AGED I

Séance du 13 juin 2025

ORDRE DU JOUR N° 465

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Valérie GENIEX et M. Dominique GENIEX ont fait part de leur souhait d'acquiescer la parcelle B 465 issue de la parcelle B 314 à la suite de la division cadastrale du géométre GEOVAL.

Monsieur le Maire propose de voter à Madame Valérie GENIEX et Monsieur Dominique GENIEX la parcelle B 465 issue de la parcelle B 314 d'une superficie de 74m soit 24 m<sup>2</sup> pour un prix de 1,50 €/m<sup>2</sup>.

À l'unanimité, le conseil municipal donne son accord au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré.

Le Maire et la conseillère municipale Valérie GENIEX et M. Dominique GENIEX à leur signature de 24 pour un prix de 1,50 € le m<sup>2</sup> et un total de 36 €.

Le Maire et la conseillère municipale Valérie GENIEX et M. Dominique GENIEX à leur signature de 24 pour un prix de 1,50 € le m<sup>2</sup> et un total de 36 €.

Date de transmission de l'acte: 19/06/2025  
Date de réception de l'AR: 19/06/2025  
019-211914106-20250401-DE  
A G E D I

